

DOSSIER D'INFORMATION



Dossier valable 1 an, de
Septembre à Août

MAIRIE

6 rue Gustave Marc

41150 Veuzain-sur-Loire

Tel : 02.54.51.20.40

mairie@veuzainsurloire.fr

ALSH

1 impasse Camille Diard

41150 Veuzain-sur-Loire

Tel : 02.54.33.73.41

Mail :

enfancejeunesse@veuzainsurloire.fr

alsh@veuzainsurloire.fr

Facebook :

[https://www.facebook.com/
alsh.veuzainsurloire/](https://www.facebook.com/alsh.veuzainsurloire/)

Coordinateur enfance-
jeunesse et vie scolaire

Mr ARNOULT Gwendal

06.76.49.36.01

Directeur de l'accueil de
loisirs

Mr DERBOIS Aurélien

07.57.77.74.70

ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

*Avant toute demande, il est impératif d'avoir complété et remis le dossier unique
d'inscription afin qu'il soit validé au sein de nos services.*



dans le cas contraire, il sera refusé.



Accueil de loisirs
Restaurant scolaire
Transports scolaires

LE DOSSIER UNIQUE

Le dossier unique est un recueil de documents administratifs qui permettent la validation de l'inscription de votre enfant au sein du service enfance-jeunesse, ainsi que de l'école pour son année entière. Il est composé de :

- 1 fiche inscription pour les services scolaires et Périscolaires, ainsi que pour l'accueil de loisirs.
- 1 règlement intérieur à lire, signer et à retourner
- 1 RGPD à lire et signer

APERÇU PHOTOS



MEMENTO

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

De 7h15 à 8h30, de 12h à 13h30, et de 16h15 à 18h30

ACCUEIL DE LOISIRS

Les mercredis et vacances

De 7h15 à 18h30

RESTAURANT SCOLAIRE

INFORMATIONS

7 rue Gustave Marc, 41150 Veuzain-sur-Loire

DEROULEMENT

Une équipe de restauration élabore et confectionne des repas équilibrés.

Tous les jours, environ 250 élèves déjeunent au restaurant scolaire de 12h à 13h30, en deux services.

TRANSPORT SCOLAIRE

2024/2025

S67-1 Veuzain-sur-Loire (circuit *1)

ALLER

VEUZAIN-SUR-LOIRE	Ecole Mairie	7.56
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Vaulard	8.06
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Binaudière (La Raudière)	8.10
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Chemin des Hurons	8.13
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Meuves (Chemin de Rabelais)	8.15
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Veuves Bourg (Marie)	8.21
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Ecole Mairie	8.33

RETOUR

VEUZAIN-SUR-LOIRE	Ecole Mairie	16.20
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Vaulard	16.30
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Binaudière (La Raudière)	16.34
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Chemin des Hurons	16.37
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Meuves (Chemin de Rabelais)	16.39
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Veuves Bourg (Marie)	16.45
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Ecole Mairie	16.57

S67-2 Veuzain-sur-Loire (circuit *2)

ALLER

VEUZAIN-SUR-LOIRE	Ecole Mairie	8.05
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Rue d'Asnières (*37)	8.09
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Route de Chambon (*25)	8.12
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Georges Diard (*21)	8.16
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Route de Chambon (*5)	8.19
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Chemin du Gravier (*40)	8.21
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Chemin du Gravier (*22)	8.22
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Stade (*6)	8.26
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Ecole Mairie	8.31

RETOUR

VEUZAIN-SUR-LOIRE	Ecole Mairie	16.22
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Rue d'Asnières (*37)	16.26
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Route de Chambon (*25)	16.29
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Georges Diard (*21)	16.33
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Route de Chambon (*5)	16.36
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Chemin du Gravier (*40)	16.38
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Chemin du Gravier (*22)	16.39
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Stade (*6)	16.43
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Ecole Mairie	16.48

* Pour cette prestation, le tarif est établi sur une base forfaitaire et journalière. Que l'enfant utilise ou non le transport scolaire, une facturation sera systématiquement effectuée. Cette facturation concerne tous les enfants, à l'exception de ceux résidant à plus de 3 km de l'école. En revanche, tous les enfants utilisant le service de transport scolaire doivent obligatoirement s'inscrire sur la plateforme

Azalys : <https://bus.azalys.aqglopolys.fr>

PORTAIL FAMILLES

Toutes vos démarches peuvent se faire à distance. Une simple connexion suffit et vous pourrez tout gérer, 7/7 jours et 24/24 heures, en quelques clics.

<https://portail.berger-levrault.fr/379535/accueil>

Réaliser l'inscription administrative aux services,
Inscrire ou désinscrire la présence de vos enfants,
Consulter vos historiques de factures,

Être informé sur l'actualité des établissements

Pour souscrire à cet outil gratuit, veuillez prendre contact avec le service enfance jeunesse par mail ou par téléphone.

FACTURATION & PAIEMENTS

La facture est mensuelle et adressée par courrier postal.

La tarification est en fonction du quotient familial.

Les règlements se font en plusieurs modalités :

- Par chèque à l'ordre du trésor public accompagné du coupon de la facture
- Par paiement via Payfip,
- Par prélèvement automatique, il s'effectue le 5 de chaque mois.

Un relevé d'identité bancaire vous sera alors demandé ainsi qu'un mandat de prélèvement SEPA. Sans ces pièces jointes, le prélèvement ne pourra s'effectuer.

TARIFS MUNICIPAUX



*Aides de la Caisse d'Allocations Familiales déduites

Tarifs 2025/2026 :

	Accueil de Loisirs (Mercredis et Vacances) (journée avec repas)	Transport Scolaire (< 3 km) *	Tarif Accueil (matin)	Tarif Accueil (soir)	Cantine
A (0<QF<700)	9,60	0,35	0,97	1,81	0,93
B (701<QF<1000)	11,30	0,39	1,13	2,15	1,00
C (1001<QF<1300)	12,95	0,43	1,30	2,50	3,50
D (1301<QF<1600)	14,40	0,46	1,46	2,85	3,80
E (QF>1601)	16,35	0,50	1,62	3,15	4,05
Hors Commune	Tarif QF + 6,5 €				

* Pour cette prestation, le tarif est établi sur une base forfaitaire et journalière. Que l'enfant utilise ou non le transport scolaire, une facturation sera systématiquement effectuée. Cette facturation concerne tous les enfants, à l'exception de ceux résidant à plus de 3 km de l'école. En revanche, tous les enfants utilisant le service de transport scolaire doivent obligatoirement s'inscrire sur la plateforme

Azalys : <https://bus.azalys.aqglopolys.fr>

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

- Copie du carnet de vaccination à jours : (rappel vaccins dans l'année des 6 ans)
- Protocole mise en place d'un d'Accueil Individualisé (P.A.I).
- Copie de l'attestation du quotient familial CAF ou MSA de moins de 3 mois,
- Copie d'attestation d'assurance responsabilité civile de l'année à venir.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- La fiche sanitaire remplie et signée (elle contient toutes les autorisations).
- Jugement de divorce si nécessaire. Remplir dans ce cas un dossier pour chaque parents
- Mise en conformité RGPD signé.
- 1 Photos pour les nouveaux élèves.



[Vérifier les informations](#)

[sur le portail famille :](#)

Numéro de téléphone

Adresse mail

Adresse postales

Contacts autorisés

Autorisations

Pour toutes demandes particulières ou des changements sur la présence de votre enfant, demandes de réservation, demandes d'absence aux services de restauration scolaire, ou modifications relatives aux informations personnelles de la famille, merci de vous adresser à : enfancejeunesse@veuzainsurloire.fr / alsh@veuzainsurloire.fr